



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002426

Dénomination nationale : Mécanique

Spécialité : Conception des systèmes automobiles, contrôles et essais

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle, ouverte en 2006, est proposée à l'IUT d'Orléans en partenariat avec le lycée professionnel d'Orléans Maréchal Leclerc de Hautecloque. Une convention avec le monde professionnel a permis de structurer cette formation avec l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie (AFPI) et l'Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie (IEMN) du Loiret et le CFA IURC pour l'apprentissage. Les diplômés peuvent exercer les métiers de responsable de projet en conception, responsable d'essais et diagnostic ou de responsable qualité. Ils ont accès au secteur des laboratoires, des centres d'études et de méthodes des constructeurs des équipementiers du secteur de l'automobile. Il est possible de délivrer des certificats de qualification professionnelle (CQP) de branche en complément de la licence professionnelle.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| | |
|---|-------|
| Nombre d'inscrits | 28 |
| Taux de réussite | 95 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | < 3 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 100 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 33 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) | 65 % |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'insertion professionnelle atteint 65 % en moyenne mais reste associée à une augmentation de la poursuite d'études. En effet, entre 2006 et 2009 le pourcentage de diplômés est passé de 88 % à 60 %, et les poursuites d'études de 12 % à 33 %. Une démarche d'ouverture vers le vivier potentiel de L2 est en cours avec la licence de physique de l'UFR de Sciences dans le but d'établir des passerelles entre l'offre générale et la licence professionnelle. Le pilotage s'effectue sous la responsabilité d'un maître de conférences, 62^{ème} CNU, qui s'appuie sur un conseil pédagogique. Le conseil de perfectionnement mis en place est restreint aux enseignants titulaires ; ce qui ne permet pas d'avoir une approche suffisamment diversifiée de la formation puisque le monde professionnel et les diplômés de cette formation n'y sont pas représentés. Il manque donc cette analyse critique qui serait une aide au développement de cette formation dans l'offre de l'université d'Orléans.



- Points forts :
 - Un partenariat professionnel soutenu localement.
 - Des certifications professionnelles complémentaires.
- Points faibles :
 - Trois conseils aux missions non définies.
 - Peu d'informations sur l'évaluation des certifications complémentaires dans la formation présentée.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est nécessaire pour l'établissement d'ouvrir la spécialité aux contrats en alternance et d'harmoniser ce dossier avec la licence professionnelle « CPA ». Il est proposé de simplifier le fonctionnement des conseils en leur attribuant un rôle et en leur fixant des objectifs propres à chacun. Le conseil de perfectionnement, en améliorant le cadre de la réflexion par une composition diversifiée, pourrait être présenté comme une aide au pilotage stratégique de la formation afin de faire évoluer les contenus pédagogiques en phase avec les emplois potentiels.